



PROTOCOLE D'ENTENTE

ENTRE

**LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC,
M. PHILIPPE COUILLARD**

ET

**LE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT BASQUE,
M. IÑIGO URKULLU RENTERÍA**

PORTANT SUR LA COOPÉRATION ENTRE LE QUÉBEC ET LE PAYS BASQUE

Forts de leur rencontre à Paris le 8 décembre 2015, en marge de la Conférence de Paris sur les changements climatiques, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, et le président du Gouvernement basque, M. Iñigo Urkullu, se sont réunis à Québec, le 31 octobre 2017 en vue de déterminer les bases d'une nouvelle coopération entre le Québec et le Pays basque.

Le premier ministre et le président soulignent les liens historiques et culturels qui unissent le Québec et le Pays basque en rappelant que la volonté de préserver et d'affirmer la singularité et l'originalité d'une culture vivante et diversifiée constitue, au Québec comme au Pays basque, un élément majeur de leur identité. Ils rappellent également que les deux peuples partagent une histoire commune, avec la présence aux 16^e et 18^e siècles de pêcheurs basques dans le Saint-Laurent.

Les deux gouvernements souhaitent promouvoir une société ouverte où des personnes de cultures et d'origines diverses ont une volonté commune de vivre ensemble. Pour ce faire, les deux parties encouragent les échanges de connaissances et de bonnes pratiques en ce sens.

Saisissant l'opportunité de rapprochement que représente l'application provisoire de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, ils évoquent leur appui aux échanges d'informations sur les occasions d'affaires et d'investissement entre le Québec et le Pays basque.

Le premier ministre et le président souhaitent également approfondir les différentes avenues de coopération qui permettront le développement de leurs économies, en commençant notamment par les secteurs stratégiques que sont la lutte contre les changements climatiques et l'environnement. Ils rappellent à cet effet la collaboration déjà entamée à travers la participation des deux gouvernements à l'Alliance des États fédérés et régions du Climate Group ainsi qu'au Réseau des gouvernements régionaux pour un développement durable (nrg4SD).

Par ailleurs, le premier ministre et le président mettent en exergue leur volonté commune d'œuvrer à la croissance durable de leur économie maritime respective. En ce sens, ils encouragent les échanges d'expertise sur ces enjeux et invitent les milieux québécois et basques intéressés par le domaine maritime à tisser des liens.

D'autre part, le premier ministre et le président reconnaissent la culture comme composante transversale majeure du développement durable de chaque société et entendent ainsi favoriser une coopération plus étroite en matière de culture, dans tous les domaines d'intérêt commun, notamment en patrimoine. Pour y arriver, ils soutiennent la promotion des échanges culturels, la circulation des artistes, les échanges professionnels d'artistes, de créateurs, ou d'industries culturelles, le partage de connaissances et d'expertise des deux communautés et la diffusion d'œuvres, de biens patrimoniaux et de produits culturels, notamment.

Le premier ministre et le président affirment également l'importance qu'ils accordent à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO et déclarent leur intention de travailler conjointement à des actions qui s'insèrent dans l'esprit de cette convention et qui contribuent à mettre en œuvre ses principes et objectifs, notamment dans un environnement numérique.

Rappelant les échanges déjà existants entre les experts et les chercheurs œuvrant dans le domaine du développement et de la promotion des langues de part et d'autre, ils soulignent également que les échanges en matière de politique linguistique représentent un fort potentiel d'intérêt pour leurs administrations.

Les deux gouvernements partagent la même volonté de s'affirmer sur la scène internationale et souhaitent encourager le partage d'informations et d'expertise de part et d'autre dans ce domaine, notamment pour la participation conjointe à de grands consortiums internationaux comme Horizon-2020. Le premier ministre et le président partagent aussi l'importance de l'innovation comme moteur de l'économie.

Afin de concrétiser leur volonté de coopération dans ces divers secteurs, le premier ministre et le président entendent faire la promotion du présent protocole d'entente auprès des milieux et autres institutions intéressés. Ils s'accordent à encourager l'établissement d'un mécanisme permettant la coordination et la réalisation de projets et d'actions au bénéfice du progrès économique et social de leurs communautés. Ce mécanisme pourrait comporter des rencontres visant notamment à identifier des secteurs d'intérêt commun.

Signé le 31 octobre 2017 à Québec en trois exemplaires, l'un en français, l'un en espagnol et l'autre en basque, les trois textes faisant également foi.

Philippe Couillard
Premier ministre du Québec

Iñigo Urkullu Rentería
Président du Gouvernement basque